

Mai 2020

Compte-rendu de la Direction provinciale du Québec sur la crise COVID-19 – 13 mai 2020

Chers camarades,

Je tiens à vous informer de l'évolution du dossier sur la crise de la COVID-19 au sein de la Direction provinciale du Québec. Premièrement, j'aimerais remercier tous les membres qui font un effort remarquable pour maintenir les filiales en vie dans cette situation de crise. Ne lâchez pas et vous pouvez compter sur le soutien de la Direction provinciale ainsi que celui de la direction nationale et de vos commandants de district.

Le conseil plénier de la Direction provinciale ainsi que celui de la Direction nationale tiennent régulièrement des téléconférences sur l'évolution de la crise et quelles décisions nous devons prendre pour aider nos filiales et nos membres. Chaque commandant de district fait un compte-rendu de la situation au sein de son district et le comité prend action.

Programme d'assistance financière aux filiales de la Direction provinciale – Voici quelques données sur l'allocation du fonds d'urgence :

Gestion de risque (ferme/ferme pas selon la situation financière) – Basé sur le sondage, les courriels reçus et les rapports des commandants de districts :

- a. Nombre de répondants – 105
- b. Danger immédiat de fermer (avril/mai/juin) – 11
- c. Danger rapproché (juillet/août) – 16
- d. Dans 6 mois (septembre) – 6
- e. Dans 1 an – 7
- f. Pas de danger de fermer – 65

Demandes de fonds d'urgence – Le comité qui gère les demandes a étudié avec soin chaque demande et déterminé si une filiale recevrait du financement pour les mois d'avril/mai/juin selon leurs dépenses et les fonds qu'ils ont disponibles. **Les filiales pourront faire une nouvelle demande en juin 2020 pour recevoir du financement pour les mois de juillet et août 2020. Elles devront fournir un compte-rendu des dépenses pour le mois de juillet ainsi que leurs montants**

en banque le 30 juin 2020. Nous espérons que la majorité des filiales pourra rouvrir d'ici septembre 2020 selon le plan de déconfinement des autorités gouvernementales :

- a. Demandes reçues – 40
- b. Approuvées – 24

Note importante – Les filiales qui demandent du financement doivent aussi faire leur part avant de recevoir un chèque. Parmi la panoplie de mesures d'atténuation offertes par les différents paliers de gouvernement, les filiales peuvent en demander et en recevoir, surtout pour le remplacement des salaires perdus, le paiement de loyer et un prêt sans intérêt. Les directions nationale et provinciale aimeraient savoir quelle filiale a **appliqué pour quel programme et si cela fut accepté ou refusé avec les raisons du refus**. La Légion royale canadienne a fait et va faire des présentations auprès des différents niveaux de gouvernement pour avoir du financement qui s'applique plus à la situation que vivent les organismes sans but lucratif comme La Légion et ses filiales. Avant de se présenter devant les différents paliers de gouvernement, nous devons faire nos devoirs et avoir des données qui illustrent la situation unique de La Légion et ses filiales. Envoyez les résultats de vos démarches à la directrice générale de la Direction provinciale pour compilation.

Plan de réouverture des filiales de la Direction du Québec – Lors de la téléconférence du conseil plénier de la Direction provinciale du Québec tenu le 9 mai 2020, nous avons discuté du déconfinement des régions et de la réouverture des filiales, voici les décisions prises :

- a. **Réouverture des filiales** – Selon le plan de déconfinement des différents paliers de gouvernement en ce qui concerne les réouvertures des bars, des restaurants et des locaux de rassemblement social. En clair, cela veut dire réouverture par région et selon les critères de distanciation établis par ces autorités;
- b. **Plan de réouverture de la Direction provinciale** – Le **premier vice-président, Sylvain Hamel**, a été nommé pour établir un plan de réouverture qui s'applique à toutes les filiales. Ce plan devra prendre en considération les critères de distanciation imposés par les différents paliers de gouvernement, le nombre de bénévoles disponibles dans chaque filiale ainsi que les mesures d'atténuation offertes par les différents paliers gouvernementaux. Par exemple, la ville de Montréal offre une subvention pour l'achat de plexiglass, de masques et d'articles de nettoyage. Soyez au fait que les filiales ne pourront plus tenir dans un avenir moyen des activités où les gens sont tassés comme des

sardines; il faudra avoir un respect pour la distanciation. Plus d'activités, moins de monde par activité.

J'espère que ce compte-rendu sur la situation sur la crise COVID-19 au sein de la Direction provinciale du Québec est informatif. **N'oubliez pas, c'est le devoir de chaque filiale de communiquer avec tous ses membres chaque semaine pour vérifier s'ils sont en santé et s'ils ont besoin d'aide. Chaque commandant de district devrait s'assurer que cela est fait.**

En camaraderie,

Kenneth R. Ouellet, CD
Président provincial
Direction du Québec
Légion royale canadienne